

Pour plus d'informations

Association Internationale des Maires Francophones

Mme Julie GUILLAUME

9, rue des Halles

75001 Paris - FRANCE

Tél. 0033 1 44 88 22 88

Fax 0033 1 40 39 06 62

Courriel : j.guillaume@aimf.asso.fr

Site internet : www.aimf.asso.fr

Délégation de la Commission européenne en République du Cameroun

Mme Marie MOLINIE

Immeuble "Le Belvédère"

Rond Point Nlongkak

1068 rue Onambélé

BP 847 Yaoundé

Tél. : +237 2 220 13 87 / +237 2 220 33 67 /

+237 2 221 00 28

Courriel : marie.molinie@ec.europa.eu

Site internet : www.delcmr.ec.europa.eu

Ce programme est mis en œuvre par l'AIMF. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.

« L'Union européenne est constituée de 27 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles.

L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne.



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Programme « Acteurs Non Etatiques et Autorités Locales »
de l'Union européenne - Multipays

Projet de Renforcement des capacités des collectivités locales du Cameroun et du Congo et de leurs associations nationales



Un projet mis en œuvre par
l'Association Internationale des
Maires Francophones

Projet de Renforcement des capacités des collectivités locales du Cameroun et du Congo et de leurs associations nationales

Objectifs du projet

Les collectivités territoriales sont reconnues comme étant un échelon pertinent et incontournable de la réduction de la pauvreté et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Mais, dans des pays où la décentralisation est encore récente, la faiblesse des capacités financières, la difficulté de coordination des multiples acteurs du développement, sont autant d'obstacles à la mise en place de stratégies de développement local durable.

Ce projet vise donc à renforcer les capacités des cadres des collectivités locales en matière de gestion axée sur les résultats, d'élaboration de plans locaux de développement et d'accès aux financements internationaux.

Il entend également appuyer les associations nationales de villes, qui portent les intérêts des collectivités locales, sont en mesure de mobiliser des capacités d'expertise et qui, à cet égard, sont des vecteurs incontournables de l'échange d'expériences, de savoir-faire.

Le projet met aussi l'accent sur l'importance du dialogue entre les différents niveaux de l'administration territoriale, ainsi qu'avec l'Etat.

Mis en œuvre conjointement au Cameroun et au Congo, deux pays membres de la CEMAC qui renforcent à l'heure actuelle leurs relations, le projet valorise l'échange au niveau régional afin de faire émerger les meilleures pratiques. A travers les réseaux de l'AIMF et de l'AIRF, ces échanges ont vocation à se développer au sein de l'ensemble des pays francophones.

ACTIVITES

Activité 1

Formation à la gestion axée sur les résultats, à l'accès aux financements internationaux et à l'élaboration de plans locaux de développement

Activité 2

Renforcement des associations nationales de villes

Activité 3

Séminaires régionaux de suivi / évaluation

RESULTATS ATTENDUS

- > 40 cadres des collectivités locales et des associations nationales de villes sont formés
- > La méthode de gestion axée sur les résultats se diffuse dans les administrations territoriales ; les plans locaux de développement se généralisent
- > Les ressources des autorités locales augmentent et se diversifient
- > Le dialogue se renforce entre les différents niveaux de l'administration territoriale, avec l'administration centrale, avec la société civile, avec les partenaires au développement
- > Les échanges se renforcent au niveau régional (Afrique centrale)
- > Les liens de coopération entre autorités locales francophones sont plus forts

PARTENAIRES

Ass. Internationale des Maires Francophones
Ass. Internationale des Régions Francophones
Communes et Villes Unies du Cameroun
Association des Maires du Congo
Mairie de Brazzaville
Mairie de Pointe-Noire
Communauté Urbaine de Douala
Communauté urbaine de Yaoundé
Région Centre (Cameroun)
Région Littoral (Cameroun)
Région Nord-Ouest (Cameroun)
Conseil départemental de Lekoumou (Congo)
Conseil départemental du Pool (Congo)
Associé: FCI

ASSOCIATIONS NATIONALES DE VILLES

Les associations nationales de villes sont le relais de la mise en œuvre du projet sur le terrain et assurent, en lien avec le comité de pilotage, sa coordination nationale.

Communes et Villes Unies du Cameroun

Tél. 00237 22 20 17 45

cvuc@hotmail.com

Association des Maires du Congo

Tél. 00242 281 05 01

amc_maires8@yahoo.fr

BUDGET

Commission européenne : 500 000 euros
AIMF : 143 000 euros
AIRF : 75000 euros